FEUILLETON.

SPLENDEURS ET MISÈRES DE PARIS.

PAR ALEXANDRE DUMATHAT.

TROISIÈME PARTIE.

LES ENFANS VOLÉS.

PAR OCTAVE FÉRÉ.

LE QUATRIÈME TOME.

Le souvenir de cette fille absente, morte, perdue, volée peut-être, car jamais il n'en avait dit à personne à ce sujet, contribuait donc, malgré les manœuvres ingénieuses de M. Portin, à le rattacher à Amélie de préférence à Christine.

Or, c'était bien regrettable que cette jeune et très belle enfant ne se trouvât pas à portée, mais l'œil perspicace du joaillier l'avait saisie depuis longtemps, et il en était au fond très marrit. La perspective de la prochaine profession religieuse d'Amélie lui faisait seule prendre cela en patience.

Nous avons vu que M. Portin, qui confiait si volontiers son ouvrier malade aux soins d'Amélie, se montrait très opposé à ce que Christine partageât cette peine. Il avait probablement remarqué, lors de son séjour à son château, le penchant de cette enfant pour le jeune ouvrier.

Mais ce à quoi il n'avait pas pensé, c'est que le comte de Labiche, qui ne pouvait se passer de voir Amélie, allait la trouver plus fréquemment avec elle en dehors de sa sœur, en montant à la chambre du blessé, qu'elle ne quittait guère.

Quoiqu'il en soit, cette circonstance mit le vieillard à même d'apprécier Léonard Dorbans, pour lequel il se sentit pris d'une véritable affection des leurs premiers entretiens, et remarquons qu'en effet, le ton, l'esprit, le langage et la personne de Léonard paraissent l'estime des gens de cœur, aussi soudainement qu'ils inspirent aux autres une espèce de crainte, jalée de haine et d'envie.

C'est que tout, dans cette générense [illegible], était net et complet.

Or, pendant qu'il était en convalescence, et que la famille Portin préparait son voyage en [illegible], une de ces réunions mystérieuses qui se tenaient entre le marchand de pierreries, Saint-Vallier et l'usurier des Halles, Adolphe Cambrai, [illegible] nécessaire pour le joaillier.

On s'enfermait dans le local ordinaire, devant la caisse de fer dont chaque associé possédait une clef différente, et qui ne pouvait s'ouvrir qu'en faisant jouer la triple serrure.

Portin venait mardi Saint Vallier et Cambrai d'urgence.

Ils devancèrent l'heure du rendez-vous et comprirent, à l'air à la fois préoccupé et aimé de leur allié, qu'il s'agissait d'une grosse nouvelle.

— Messieurs, leur dit-il, nos affaires marchent.

— Ah! ah! firent ses complices en ouvrant l'oreille.

— Oui, mais mes vouloir récriminer, c'est grâce à moi, à moi seul, qui ne me vis et mes ressources dans l'intérêt commun, pendant que vous, Saint-Vallier, vous courez les plus scabreuses et les plus compromettantes aventures.

— Monsieur Portin! voulez-dire le baron avec une susceptibilité feinte.

— Laissez moi tiqir, le temps est précieux.

— Soit! mais je ne souffrirai pas de [illegible].

— Ta ta ta! vous souffrirez tout ce que je voudrai, parce que j'ai le droit de vous rappeler à l'exécution de nos conventions..... Aussi que vous, Cambrai, qui connaissez votre activité et votre intelligence dans de misérables spéculations sur les guenilles des pauvres diables auxquels vous prêtez vingt sous à la fois pour en recevoir vingt-cinq au bout de la semaine.

— Eh bien! mon bon, fit l'usurier, les petits ruisseaux font les grandes rivières, trouvez donc beaucoup d'opérations qui rapportent du 20 cent pour cent au bout de l'année, et sans rien que de porte encore!

— Vous êtes fou et ingénable!

— Oh! oh! vous avez donc de bien belles choses à nous annoncer, pour le prendre sur ce ton!

— Peut être, dit Saint Vallier en ricaillant, M. Portin nous apporte-t-il les trois tonnes de Mazkoff qui nous manquent!

Portin haussa dédaigneusement les épaules.

— Folie et ignobles, répéta-t-il, il faut que vous ayez, vous, baron, le démon du libertinage; vous, Cambrai, le diable de lésure au corps, pour raisonner comme vous le faites, quand il y a à quelque part, des millions sauvés à gagner.

— Des millions! répétèrent ses complices, dont le visage s'enflamma.

— Oui, des millions, et votre tête à sauver, [illegible]!

Ce dernier mot eut même de succès, un frisson désagréable remplaça l'épanouissement de ces traits avides et ardents. Cambrai remua sa tête sur ses épaules, comme pour s'assurer qu'elle y tenait bien encore, et par un mouvement qui avait absolument la même signification Saint-Vallier porta la main autour de son cou.

— Ce diable de Portin, fit l'usurier en riant d'une certaine façon qui n'avait rien de gai, il veut faire des pierres... [illegible] dit des choses...

— Ah! [illegible] le baron, qui se c'est jamais [illegible] pouvoir le besoin de nous parler, je ne trouve pas que ce fut si urgent.

— Vous êtes deux maladroits, je le répète, [illegible] Portin, dans l'accent duquel on sentait percer la supériorité qu'il s'attribuait, en cette circonstance, sur ses alliés. Non, je ne vous apporte pas les trois tonnes qui nous manquent.

— Eh bien! alors pourquoi faire tant le bruit?

— Le tonnerre a mon banque, dit Cambrai, est aussi [illegible], et je crains que Portin ne se [illegible] pas à la maison, et que vous ne [illegible] à votre [illegible].

— Ah! ah! [illegible] de ce genre... Il est [illegible] de [illegible] ses nouvelles.... Ah! [illegible] que ce soit sous l'intérêt de l'opération [illegible] le [illegible], et j'espère que ça durera [illegible].

— Ça serait déjà fait de ce côté si vous vous [illegible] moins, répliqua sèchement Portin [illegible] Avez vous [illegible].

— Voilà cela, s'empressa de dire Saint Vallier, je sais tout à fait du même avis.....

— De vous trouver superbes tous les deux, répondit l'usurier.

— Tout ce qu'il vous plaira, reprit le baron, mais il n'est pas moins clair que nous avons une dame votre main et à votre merci l'homme qui possède le quart du secret que nous pourson vous, et que le volume est toujours chez lui.

— Absolument, fit Cambrai, comme un autre volume reste tranquillement chez votre nevou, qui demeure dans le même hôtel que vous et chez qui vous avez accès à toute heure du jour et de la nuit.

— Oh! non, non, non, non, sans la protection intéressée que lui accorde Portin, il y a longtemps.....

Il eut la pudeur de ne pas achever, mais sa pensée n'en était pas moins suffisamment claire.

Les ayant amus farceur un moment aux prises, le joaillier les rappela à la question.

— Assez! voyez vous chamailleres plus tard à votre aise. Revenons donc. Non, je ne vous apporte pas les trois tonnes qui nous manquent, mais.....

— Mais?..... Bigre! [illegible] ensemble.

— Je vous en apporte un!

Il fut si subitement [illegible] si proche un minerai [illegible] avec [illegible] grand sous et, [illegible] les regards avides, sous le souffle palpitant et lents mains tendues fébrilement vers ce trésor, il détacha les [illegible] papiers, et d'un cri en peau de daim d'une [illegible] splendidement relieé, dorée sur tranches, exactement pareille à celle que contenait la cassette.

— Oh! ce Portin!..... fit avec admiration Cambrai.

— Vive Portin! répéta l'usurier, qui, dans son attendrissement, embrassa son compère.

— Voyons, voyons l'autre tome, comparons, dit Saint-Vallier.

— Prenons les *grilles!* dit Cambrai.

Ils avaient déjà atteint leurs clefs respectives et fait jouer les serrures auxquelles elles s'adaptaient.

Seul Portin ne pressait pas.

— Je vous admire!..... lui-il en promenant sur eux un regard ironique.

— Nous voulez le rendre bien, très cher, répondit Saint-Vallier, que la trouvaille du volume valait tout ça.

— Qu'est-ce que nous avons encore commis? demanda Cambrai. Je sais la à vous écouter vous dire depuis une heure les choses les plus désagréables, pendant que ma clientèle du samedi.....

— Sapristi! laissez la votre clientèle et les mendiants qui la composent!

— C'est vrai, ajouta le baron, vous nous rompez la tête avec ces pleutres!

— Pleutres! pleutres!... grommela l'usurier, ils paient leurs petits dividendes au moins, tandis que vous.....

— Ah! l'ai des personnalités, pour quelques misérables milliers de francs.....

— Assez! assez donc! interrompit encore une fois Portin, [illegible] vous trouve charmants, vous ne vous inquiétez seulement pas de savoir comment ce tome est arrivé entre mes mains!

— Eh! pardon! c'est vrai!

— Nous voulions aller au plus pressé, si le prêteur sur gages, en cherchant si nous pourrions découvrir dans quelques pages ce que nous n'avons pas encore trouvé dans l'autre.

— Mais, puisque vous croyez plus urgent de nous raconter les détails de votre conquête, parlez, nous écoutons.

— Pour avoir ce livre j'ai jeté l'or à pleines mains.

— Ça importe! dit Saint-Vallier.

— Il importe, reprit rudement Portin, que c'est moi qui fais pour les merisées et que nos conventions ne [illegible] pas cela.

— Eh! mon Dieu! nous ne sommes pas en faillite, nous sommes bons! pour vous indemniser.

— Certainement..... plus tard, fit Cambrai.

Portin continua de son ton bourru et important:

— J'ai eu recours aux moyens les plus périlleux, j'ai risqué les galères!

— Bon! puisque vous n'avez fait que risquer! dit le baron. Mais voyant que l'autre allait éclater — Allons, que diable, mon cher Portin, on ne peut pas rire avec vous; nous apprécions parfaitement ce que vous avez fait, nous reconnaissons que sans vous l'affaire serait manquée de par-dessus. Maintenant nous voici tout à votre disposition. Que voulez vous, qu'avez vous à nous communiquer? Voyons, ou était-il donc ce malheureux volume?

— Oui, ou était il? répéta Cambrai avec impatience.

— Eh bien! il était..... Il était chez un homme que nous fera couper le cou si nous le trouvons, si nous ne l'en [illegible] pas auparavant [illegible] le sien.

— Mordieu!..... fit le baron en tressaillant.

— Misère de moi!..... geignit Cambrai devenu livide.

XII.

LE RESSUSCITÉ.

Lorsqu'il jugea l'impression causée par ses dernières paroles assez intuitive dans l'esprit de ses partisans, Portin leur dit:

— Il ne s'agit pas de perdre contenance, mais de nous entendre et de prendre les mesures [illegible] Eh! fait, il faut, Saint-Vallier, il faut mieux tuer le diable que le diable ne nous tue.

— Il faudrait de savoir où le joindre, murmura le prudent Cambrai.

— Rapprochez-vous, répétit Portin, soyez-vous et causons.

Ils obéirent et se rangèrent autour d'une table ronde, pour former un conseil.

— Si d'abord, insinua Cambrai, nous réunissions le tome que vous venez de conquérir, pour l'excellent ami, a son prédécesseur, qui [illegible] appelait.

— C'est une idée, fit le baron.

— Soit, dit Portin, assez bien j'attends quelqu'un qui n'a pas beaucoup de le voir.

Il prenait d'un tour en clef nonchalamment dans l'état en forme de brelogue qui la recouvrait, il scelait d'ouvrir le meuble de fer, et, sans céder à l'impulsion du [illegible] de son [illegible], qui aurait voulu précéder de sauter à la serrure dont il était le gardien, et les deux autres convinrent que l'exemple avec un ressentiment qui témoignait autant de l'importance attachée à ce secret que de la confiance négative qu'ils professaient les uns pour les autres.

— Maintenant, dit Portin avec transquillité, [illegible] pourra venir.

— Mais? demanda Saint-Vallier, vous dites: [illegible] du jour Mazkoff peut entrer sans inconvénient, c'est lui que j'attends.

— Comment, nous nous avez prévenus!

— Prévenus de quoi?..... Pourquoi? demanda le joaillier, dont l'étonnement joué à merveille [illegible] mais bien et bonne [illegible].

Il avait reçu, en effet, de Mazkoff que les intérêts du baron contrariaient plus qu'il ne le laissait voir, quelques insinuations peu charitables sur les fraiches galantes de son associé.

Les manœuvres de Saint-Vallier n'en étaient encore en ce moment qu'à la trame qui devait [illegible] à la suite dramatique du [illegible] mystérieux, mais il n'en était pas moins très important.

— Je dirais donc que Mazkoff va venir, et nous allons voir avec lui un entretien plus grave que vous ne le croyez.

— Ce Mazkoff il se trouve toujours mêlé à ce qui me le regarde pas! gronda Saint-Vallier, auquel le vol-image chimérique du boyard semblait assez, nous le savons, d'assez vifs ennuis, quoiqu'il fût loin de soupçonner ceux qu'il lui réservait dans le prochain avenir.

— Oh! pardon, fit Portin, cela le regarde autant que nous, vous le verrez bien. En attendant, il nous reste dix minutes, mettons les à profit en vous initiant aux moyens que j'ai employés pour me procurer le livre et surtout à l'endroit où il se trouvait.

Ils rapprochèrent activement leurs sièges et firent signe à Portin de parler bas, comme si les murs mouquaient d'entendre.

Pour aller au plus court de ces explications, que le joaillier se coupait à détailler afin de grosser ses sacrifices aux yeux de ses associés, il en résultait qu'à force de ruses, d'expédiens et d'argent, il avait mis à profit l'absence de Léonard Dorbans, en maladie et son séjour rue de la Paix, pour s'introduire chez lui et s'y livrer à des perquisitions.

Il avait reconnu tout d'abord l'exactitude des indications de la lettre anonyme que lui avait adressée Blairsot, dans son besoin de se venger de n'avoir pu dévaliser lui-même Léonard.

Il retrouva le secret de la première pièce, et s'arrêta devant le coffre auquel avaient été récemment ajoutées des ferrures par le serrurier Galichon.

A tout prendre, la solidité de ce meuble et les précautions dont il était l'objet n'avaient rien de suspect — tout, au contraire, les justifiait, puisque Léonard avait constamment en sa possession des objets d'une valeur considérable, dont il devait compte à son patron.

Cependant, en dépit de cette explication, qui se présenta d'elle-même à M. Portin, ce coffre l'attirait et excitait sa convoitise. Mais il fallut renoncer, dans sa première visite, à en trouver le secret. Ce n'est qu'avec l'aide de Blairsot, qui ne demandait qu'à le seconder, et se contenter de lever des empreintes et de prendre des dimensions.

(A continuer.)

Les Inondations en France.

M. Pierre Baragnon, l'un des rédacteurs de la *Presse*, se trouvait en Sologne au moment de l'inondation. Il adresse à ce journal une lettre dans laquelle il décrit les scènes qu'il a vues. Nous allons en extraire les passages principaux:

Val de la Loire, Gué-Robert en Sologne, 16 octobre.

Je viens de passer deux jours au milieu des inondations, à parcourir le val de la Loire.

Dimanche, à cinq heures du matin, avec un ordre écrit du directeur de la navigation, nous rendions en voiture, deux personnes et moi, à l'extrémité du pont de pierre. Nous passons devant les postes de sauvetage, où des pains et des approvisionnements sont encore amoncelés.

L'eau s'est retirée depuis hier de près d'un mètre et demi dans la vallée. On transporte sur des charrettes les barques qui sont restées dans le limon à l'entrée de la promenade Dauphine dévastée.

On peut déjà constater les premiers dégâts. La moitié du remblai de la route a été jete dans les jardins, la revêtement de bronze y est noir avec les ronces; le sable et les autres fortures des pépinières sortent de l'eau couverte de fange rouge, de paille, de détritus, de débris de toutes sortes.

Sur la chaussée d'Olivet, quelques hommes à cheval, suivis de barques cherchent des noyés dans les sinuosités. On constate des affaissements qui interdisent toute circulation; les dépêches doivent être portées par des chevaux pour rejoindre Saint Cyr-en-Val. Nous nous décidons à partir par Saint Jean-le Blanc pour prendre à revers le bassin compris entre Orléans et Jargeau.

On nous dit qu'une bande énergique de jeunes canotiers de la Seine, arrivée la nuit dernière, s'est offerte pour aller porter des dépêches et distribuer du pain.

Il est cinq heures du matin; notre voiture entre dans l'eau jusqu'au ventre des chevaux, en face de la grande caserne du Nord, à Orléans. La barque approche, nous y montons. C'est un bateau à fond plat de la Loire armé de rames, de barres, d'avirons ou gaffes, dites *bouder* dans le pays. Nous avons deux aux marinières, un brigadier de gendarmerie désigné pour enregistrer les secours donnés et venir à distribuer le lendemain, un médecin volontaire de la marine pour servir de pilote. Nous emportons avec cela quinze ou deux cents livres de pain et quelques provisions. Les barques lancées dans toutes les directions sont armées de la même manière.

Sur le rivage, au moment de démarrer, plus de deux cents pauvres paysans nous assiègent de supplications, de recommandations, de prières. Ils nous demandent, les larmes aux yeux, de passer par leurs fermes. Ils sont venus à Orléans sur l'ordre de l'autorité pour sauver leur bestiaux, et, depuis trois jours, ils n'ont plus de nouvelles de chez eux, où ils ont laissé femmes, enfants ou de vieux parents. Toutes les barques sont occupées aux sauvetages, il est bien inutile qu'ils aurres gens de s'embarquer pour cinquante heures. Ils sont là, sur les quais, entendant l'eau qui gronde au loin devant les bouches.

Nous partons enfin par-dessus les haies, et nous suivons entre les maisons la route de Saint-Jean, [illegible] par les Latouvetts et quelques grands arbres. Quel triste voyage sur cette voie ainsi et magnissante! Les portes, les fenêtres des maisons de plaisance, des constructions de toutes sortes sont défoncées; elles flottent ou pendent brisées dans l'eau; aucun n'a résisté. Le dégât vient des ruptures des levées entre ces maisons vides avec un bruit qui [illegible] entre elles. Les cavalcades sont habitées par les malheureux noyés.

Plus loin, à la *Belle-Arche*, nous entendons des coups de fusil. Notre barque s'approche; elle longe un mur écroulé, puis la grille d'un parc bordant dangereuse à franchir et dont les dents [illegible] menaçantes à quelques centimètres du niveau de l'eau.

Nous sommes trois, nous n'avons plus de pain; nous crie-t-on.

Il faut, du fond une corde, on prend les noms, on donne du pain.

Plus loin, le danger est pour nous, quoique notre barque ait un pont de la proue dont les parapets sont à niveau; nous nous enfonçons entre un bouillon produit par l'eau qui passe dans le lavoir, sous le pont, et par le flot sur lequel nous passons noisiblement et qui coule à toute heure du jour et de la nuit.

— Oh! non, non, non, non, sans la protection intéressée que lui accorde Portin, il y a longtemps.....

Il eut la pudeur de ne pas achever, mais sa pensée n'en était pas moins suffisamment claire.

Les ayant amus farceur un moment aux prises, le joaillier les rappela à la question.

— Assez! voyez vous chamailleres plus tard à votre aise. Revenons donc. Non, je ne vous apporte pas les trois tonnes qui nous manquent, mais.....

— Mais?..... Bigre! [illegible] ensemble.

— Je vous en apporte un!

Il fut si subitement [illegible] si proche un minerai [illegible] avec [illegible] grand sous et, [illegible] les regards avides, sous le souffle palpitant et lents mains tendues fébrilement vers ce trésor, il détacha les [illegible] papiers, et d'un cri en peau de daim d'une [illegible] splendidement relieé, dorée sur tranches, exactement pareille à celle que contenait la cassette.

— Oh! ce Portin!..... fit avec admiration Cambrai.

— Vive Portin! notre meilleur ami! exclama le baron.

— Vive Portin! répéta l'usurier, qui, dans son attendrissement, embrassa son compère.

— Voyons, voyons l'autre tome, comparons, dit Saint-Vallier.

— Prenons les *grilles!* dit Cambrai.

Ils avaient déjà atteint leurs clefs respectives et fait jouer les serrures auxquelles elles s'adaptaient.

Seul Portin ne pressait pas.

— Je vous admire!..... lui-il en promenant sur eux un regard ironique.

— Nous voulez le rendre bien, très cher, répondit Saint-Vallier, que la trouvaille du volume valait tout ça.

— Qu'est-ce que nous avons encore commis? demanda Cambrai. Je sais la à vous écouter vous dire depuis une heure les choses les plus désagréables, pendant que ma clientèle du samedi.....

— Sapristi! laissez la votre clientèle et les mendiants qui la composent!

— C'est vrai, ajouta le baron, vous nous rompez la tête avec ces pleutres!

— Pleutres! pleutres!... grommela l'usurier, ils paient leurs petits dividendes au moins, tandis que vous.....

— Ah! l'ai des personnalités, pour quelques misérables milliers de francs.....

— Assez! assez donc! interrompit encore une fois Portin, [illegible] vous trouve charmants, vous ne vous inquiétez seulement pas de savoir comment ce tome est arrivé entre mes mains!

— Eh! pardon! c'est vrai!

— Nous voulions aller au plus pressé, si le prêteur sur gages, en cherchant si nous pourrions découvrir dans quelques pages ce que nous n'avons pas encore trouvé dans l'autre.

— Mais, puisque vous croyez plus urgent de nous raconter les détails de votre conquête, parlez, nous écoutons.

— Pour avoir ce livre j'ai jeté l'or à pleines mains.

— Ça importe! dit Saint-Vallier.

— Il importe, reprit rudement Portin, que c'est moi qui fais pour les merisées et que nos conventions ne [illegible] pas cela.

— Eh! mon Dieu! nous ne sommes pas en faillite, nous sommes bons! pour vous indemniser.

— Certainement..... plus tard, fit Cambrai.

Portin continua de son ton bourru et important:

— J'ai eu recours aux moyens les plus périlleux, j'ai risqué les galères!

— Bon! puisque vous n'avez fait que risquer! dit le baron. Mais voyant que l'autre allait éclater — Allons, que diable, mon cher Portin, on ne peut pas rire avec vous; nous apprécions parfaitement ce que vous avez fait, nous reconnaissons que sans vous l'affaire serait manquée de par-dessus. Maintenant nous voici tout à votre disposition. Que voulez vous, qu'avez vous à nous communiquer? Voyons, où était-il donc ce malheureux volume?

— Oui, ou était il? répéta Cambrai avec impatience.

— Eh bien! il était..... Il était chez un homme que nous fera couper le cou si nous le trouvons, si nous ne l'en [illegible] pas auparavant [illegible] le sien.

— Mordieu!..... fit le baron en tressaillant.

— Misère de moi!..... geignit Cambrai devenu livide.

XII.

LE RESSUSCITÉ.

Lorsqu'il jugea l'impression causée par ses dernières paroles assez intuitive dans l'esprit de ses partisans, Portin leur dit:

— Il ne s'agit pas de perdre contenance, mais de nous entendre et de prendre les mesures [illegible] Eh! fait, il faut, Saint-Vallier, il faut mieux tuer le diable que le diable ne nous tue.

— Il faudrait de savoir où le joindre, murmura le prudent Cambrai.

— Rapprochez-vous, répétit Portin, soyez-vous et causons.

Ils obéirent et se rangèrent autour d'une table ronde, pour former un conseil.

— Si d'abord, insinua Cambrai, nous réunissions le tome que vous venez de conquérir, pour l'excellent ami, a son prédécesseur, qui [illegible] appelait.

— C'est une idée, fit le baron.

— Soit, dit Portin, assez bien j'attends quelqu'un qui n'a pas beaucoup de le voir.

Il prenait d'un tour en clef nonchalamment dans l'état en forme de brelogue qui la recouvrait, il scelait d'ouvrir le meuble de fer, et, sans céder à l'impulsion du [illegible] de son [illegible], qui aurait voulu précéder de sauter à la serrure dont il était le gardien, et les deux autres convinrent que l'exemple avec un ressentiment

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra,

Direction de M. Paul Akiakim.

Très incessamment, 1re représentation du SIDDEDJINNI,

Drame en 6 tableaux par M. OCTAVE FEUILLET.

Théâtre St-Charles.

Propriétaires.....BEN DE BAR & M. EDDY.

Dimanche soir, 29 octobre, ET TOUS LES SOIRS DE LA SEMAINE, M. E. EDDY, dans de grands drames. 29 oct—1 sem

Théâtre St-Charles.

La Grande Troupe d'Opéra Italien de Mme Gébinni de Signor Bonfini.

MAX STRAKOSCH.....DIRECTEUR.

Deux séances de Représentations, COMMENÇANT LUNDI, le 5 NOVEMBRE.

75 Artistes de Première Classe.

Le répertoire se composera de CRISPINO E LA COMARE, de TROVATORE, d'ERNANI, de LUCRETIA BORGIA, de NORMA, de FAUST, de LA MARTHA, du BARBIERE DI SEVIGLIA, de LUCIA DI LAMERMOUR, de FRA DIAVOLO, de FAVRICAINE, et de plusieurs autres opéras.

SOIRÉES D'ABONNEMENT: LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI de chaque semaine.

☞ Le livre de souscription pour les dix représentations ou pour les dites premières ou secondes représentations, sera ouvert LUNDI, 29 octobre, au contrôle du Théâtre, aux magasins de musique de Grunewald, et A. Blackmar & Co, aux magasins de pianos de J. Jacob et Lakaras, rue St Charles, No 25.

Première 82. Fauteuil, $1.50. Pas de dépenses extra pour les places réservées. 28 oct—10ZF

ACADÉMIE de MUSIQUE,

RUE ST. CHARLES,

Près le Commercial Place.

Spalding & Bidwell—Propriétaires et Directeurs.

Représentation tous les soirs et le SAMEDI à midi.

La grande Compagnie de Variétés.

Le Programme est changé tous les soirs.—Opéra, vaudevilles, ballets, pièces étéiphonnées, danses, pantomines, exercices gymnastiques.

☞ Représentation tous les SAMEDIS, à MIDI. 29 oct

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.

[EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

R. W. Schafer.....Directeur.

L'EDIFICE a été reparé et agrandi à des frais énormes expressément pour les curiosités qui doivent y être exposées.

Plus de dix mille curiosités, comprenant des animaux sauvages, des oiseaux, des poissons, des insectes, des minéraux, des tableaux, des monnaies, des reliques de la révolution et des merveilles de toutes les parties du monde, y trouvent.

LA GRANDE MÉNAGERIE D'AMES, composée de lions d'Afrique, de tigres, des léopards, des singes, des oiseaux, &c. &c. seront exposés journellement au Musée. On y voit également des poigneurs et des artistes chinois.

L'intrépide BELLE LOUISE et ses animaux apaisent aux entrées du spectacle.

Entrée, 50 cents. Enfants, 25 cents.

Le Musée du Crescent City s'ouvrira MERCREDI, 30 octobre. 3 oct

Grand Bal Paré et Masqué et régalia.

Sera donné par le "Conclave Fraternité," Ordre des N.·. W.·. N.·. (Sept sages) SAMEDI SOIR, 10 novembre 1866, au MECHANICS INSTITUTE.

— Directeurs —

Hon. J. T. Monroe, L. Palms, L. Power, J. Bernstein, G. Stith, S. de Lamarque, M. B. Dubuisson, M. Lister, A. Sambola, D. Bertrand, M. A. Cutanger, A. Dumarat, A. Gaudinel, F. Smith, E. Abadie.

Commissaires:

M. Pons, A. Ojeda, P. Domingues, J. F. Gros, F. May, F. Bell, F. Rellanjo, Leon Lambert, A. Thro.

Pour les invitations de dames, s'adresser à L. Power, greffier de la Cour de District, bureau greffe.

Les propositions cachetées pour la buvette, le restaurant et le vestiaire, doivent être adressées à A. Pons, rue de la Vieille-Levée, No 231, jusqu'au 6 novembre 1866.

Tous les BILLETS DE BAL seront vendus au bureau de la "Maison Blanche", aux magasins de musique de Grunewald et de Blackmar, rue du Camp.

21 oct 1 Lje

Premier Grand Bal Paré,

Pour être donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens, à l'effet d'ajouter à la somme destinée à la construction d'une tombe.

LE BAL aura lieu le samedi, 3 novembre 1866 au Mechanics Institute, rue Dryades, près la rue du Canal.

—DIRECTEURS—

G. H. Braughn, A. Sambola, C. Keller,* H. R. Schmidt,* D. E. Hebert, J. Hobson, L. A. Rabasse, M. Lister, J. A. Rocha, J. Torre, Jr.,* Chas Beaudet,* Rep. Tom, P. White,* C. Bernard, J. Meyrose, C. E. Abadie, C. F. Richards, Courtal Lorimier, J. Bitz, Ernest Machand, J. Fleck, J. Ansemann, J. M. Idiarte, Friend De Blanc, F. Forest, Jos. Hesing, A. J. Guzman.

Commissaires.

Les Directeurs se réuniront tous les mardis et vendredis de 8 à 7 heures, au bureau de M. G. H. Braugh, No 26 de la Commercial Place.

Les Directeurs se réunissent de bal et d'invitation pour dames après vendredi soir, 2 novembre.

Les dépensées des stations de la buvette et du restaurant doivent être adressées, par écrit, à M. F. White au No 26 de la rue St. Pierre, ou à M. H. R. Schmidt, au No 45 de la rue St. Pierre.

Prix du billet, $2.50.—On peut en avoir en s'adressant à l'un des Directeurs. 21 octobre 1866

Avis aux Contribuables.

LES tableaux d'assessement, depuis trois jours, ont été remis aux mains des contribuables de la dite ville de la Nouvelle-Orléans pour recevoir leur signature. Ceux qui ne l'ont pas encore entre les mains, ou qui ont perdu leurs tableaux, s'adresseront au bureau de l'assessement, rue Royale, entre Conti et Bienville, où ils en trouveront d'autres.

Les tableaux seront ouverts depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi, et seront fermés le Dimanche. Les contribuables qui ne les auront pas reçus, ne seront pas considérés comme ayant reçu leurs tableaux.

Les tableaux seront ouverts de nouveau le mardi, le mercredi et le vendredi, comme ci-dessus. Les contribuables qui ne les auront pas reçus, devront prendre leurs tableaux au bureau de l'assessement, rue Royale, entre Conti et Bienville, à la ville susdite, à quelque heure du jour ou de la nuit.

Dans cette étonnante course de bale plus [illegible] [illegible] [illegible]